FICHE SIGNALÉTIQUE

LUSTRANT CLAIR

SECTION 1 - IDENTIFICATION

Identificateur du produit:	**LUSTRANT CLAIR**
Code du produit:	
Usage du produit/Description:	Poli et protecteur pour caoutchouc, vinyle et plastique
Nom chimique :	Mélange
Famille chimique:	Mélange
Identificateur du fournisseur:	**SAVONS EVY** **3460 39e Avenue,** **Montréal, QC H1A 3V1** **514-642-9920**
Identificateur du fabricant:	**SAVONS EVY** **3460 39e Avenue,** **Montréal, QC H1A 3V1** **514-642-9920**
Numéro de téléphone d'urgence:	Canutec (613) 996-6666 24 hrs

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables, 3
Danger par aspiration, 1
Irritation cutanée, 2
Irritation oculaire, 2B
Toxicité aiguë, inhalation, 4
Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique;
Effets narcotiques, 3
Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme, 4

Mention d'avertissement	DANGER	
Mention de danger	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
	H315	Provoque une irritation cutanée.
	H320	Provoque une irritation des yeux.
	H332	Nocif par inhalation.
	H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
	H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
Conseil de prudence - prévention	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source s'ignition. Ne pas fumer.
	P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
	P241	Utiliser du matériel antidéflagrant.
	P242	Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
	P243	Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
	P261	Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.
	P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
	P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
	P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux / du visage.
Conseil de prudence - réponse	P370+P378	En cas d'incendie : Utiliser de la mousse, de la vapeur d'eau, un brouillard d'eau, du CO2, produit chimique sec.
	P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
	P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondement à l'eau.
	P301+P310	EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.
	P331	Ne PAS faire vomir.
	P321	Traitement spécifique : Traiter comme pneumonie chimique.

	P332+P313	En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical.
	P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
	P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P337+P313	Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical.
	P304+P340	EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
	P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Conseil de prudence - stockage	P403+P235	Stocker dans u endroit bien ventilé. Tenir au frais.
	P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P405	Garder sous clef.
Conseil de prudence – élimination	P501	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales/fédérales.

SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)
Solvant stoddard	8052-41-3	60 – 100

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Inhalation:

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact cutané:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher pendant 20 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements/bijoux contaminés et les laver avant réutilisation.

Contact oculaire:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.

Ingestion:

NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Note au médecin: Traitement spécifique : traiter comme pneumonie chimique.

SECTION 5 - MESURES EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés:	En cas d'incendie: Utiliser eau, mousse universelle, produits chimiques secs, CO2 pour l'extinction.
Agents extincteurs inappropriés :	Un jet d'eau direct peut déplacer le produit et étendre l'incendie.
Produits combustion dangereux :	Oxydes de carbone.
Équipement de protection :	Équipement de lutte contre les incendies incluant un appareil respiratoire autonome approuvé NIOSH.
Précautions spéciales:	Retenir les eaux d'écoulement. Éloigner les contenants de la zone d'incendie s'il est possible de le faire sans danger. Utiliser une vaporisation d'eau pour refroidir les contenants. Lors d'un incendie ou si chauffé, il y aura augmentation de pression, les contenants peuvent éclater avec risque d'explosion subséquente

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Protection personnelle:

Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8).Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.

Intervention en cas de déversement/nettoyage:

Fermer toutes les sources d'ignition. Ne pas fumer, allumer de fusées éclairantes ou de flammes dans la zone à risque. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles et de l'équipement antidéflagrant. Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte (sable, terre vermiculite ou terre diatomnée) pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

Précautions environnementales:

Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Peut être nocif pour l'environnement si relâché en grandes quantités. Nocif pour l'environnement aquatique. Peut causer des effets adverses à long terme pour l'environnement aquatique. Éviter que les fuites se rendent dans l'environnement aquatique ou dans les égouts.

SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Procédures de manutention sécuritaire:

Les contenants doivent être identifiés. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Observer une bonne hygiène personnelle avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manutention de ce produit ou à proximité. Utiliser des équipements antidéflagrants. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Faire une mise à la terre et une liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Les contenants vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser les contenants. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser seulement dans un endroit bien ventilé. Porter un appareil respiratoire si la ventilation est inadéquate. Ne pas entrer dans les endroits de stockage ou restreints si la ventilation n'est pas adéquate.

Exigences en matière de stockage:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Tenir à l'écart des matériaux incompatibles. Maintenir les contenants fermés. Stocker à l'écart des sources de chaleur, des étincelles des flammes ou toute autre source d'ignition.

Matières incompatibles : Oxydants forts, acides.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition:

Ingrédient	OSHA PEL		NIOSH PEL	
	TWA	STEL	TWA	DIVS
Solvant stoddard	500 ppm (2900 mg/m3)	Aucune donnée	350 mg/m3	20 000 mg/m3

Mesures d'ingénierie:

Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants inférieures aux limites d'exposition.

Protection des voies respiratoires:

Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.

Vêtement et équipement de protection:

Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

Commentaires sur l'hygiène générale :

Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence:	Liquide clair
Odeur :	Pomme
Seuil de l'odeur:	Non disponible
pH (solution 10%) :	Non disponible
Point de fusion:	Non applicable
Point initial ébullition:	140 - 200 ºC

Point d'éclair:	40°C
Taux évaporation (acétate de butyle = 1):	0.1
Inflammabilité:	Non applicable
LIE:	Non applicable
LSI:	Non applicable
Pression de vapeur:	0.93 kPa
Densité de vapeur (air=1):	Non disponible
Densité relative:	0.76 – 0.8
Solubilité:	Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Température auto-inflammation:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible
Volatiles:	Non disponible
Viscosité:	Non disponible

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité :	Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
Polymérisation:	Non.
Conditions à éviter :	Contact avec matériaux incompatibles. Tenir éloigné des sources d'ignition. Ne pas pressuriser, couper, souder, percer, sabler ou exposer les contenants à la chaleur ou une source d'ignition.
Matières à éviter :	Oxydants forts, acides.
Produits de décomposition dangereux :	Oxydes de carbone.

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Données toxicologiques:

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)	DL_{50} (voie, espèce)	CL_{50} (espèce)
Solvant stoddard	8052-41-3	60 – 100	>5000 mg/Kg, oral, rat >2000 mg/Kg, cutané, lapin	>5 mg/L, rat, 4hr (brouillard)

Voie d'administration **Inhalation, cutané, oculaire, ingestion.**

Effets de l'exposition de courte durée (aiguë) :

Inhalation:	Peut causer des étourdissements, de la somnolence, des nausées, perte de conscience. Irritation des voies respiratoire.
Peau:	Irritant pour la peau. Peut causer un assèchement, des gerçures, rougeurs.
Yeux:	Irritant pour les yeux. Rougeurs, larmoiement, douleur.
Ingestion:	Irritation du système gastro-intestinal. risque d'aspiration dans les poumons si vomissements. Risques de pneumonie chimique.

Effets de l'exposition de longue durée (chronique) :

Inhalation:	Aucune donnée
Peau:	Assèchement de la peau lors d'exposition prolongée ou répétée.
Yeux:	Aucune donnée
Ingestion:	Aucune donnée
Cancérogénicité :	Non classé
Tératogénicité:	Non disponible
Mutagénicité:	Non disponible
Organe cible:	Non disponible
Conditions aggravées par l'exposition :	Non disponible

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)	Valeur	Espèce
Solvant stoddard	8052-41-3	60 – 100	LL50 8.2 mg/L, 96hr EL50 32 mg/L, 48hr EL50 45 mg/L, 96hr	Oncorhyncus mykiss Oncorhyncus mykiss Scenedesmus subcapitatus

Persistance et biodégradation :	Non disponible
Potentiel bioaccumulation:	Non disponible
Mobilité dans le sol:	Non disponible
Autres effets nocifs :	Non disponible

LUSTRANT CLAIR

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

Conditions d'entreposage et de manutention des déchets :	Entreposer les matières pour élimination et les emballages contaminés tel qu'indiqué à la section 7 Manutention et entreposage.
Méthodes d'élimination :	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU	Désignation officielle	Classe	Groupe emballage	Placard
UN1993	LIQUIDES INFLAMMBLES N.S.A. (Solvant stoddard)	3	III	
Quantité limitée : 5 Kg ou 5L				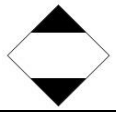

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignements sur la loi canadienne de la protection de l'environnement (LCPE) :	Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.
Autres :	Les composants de ce produit sont répertoriés dans la liste TSCA ou en sont exempts.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Préparée par:	Laboratoire Campeau & Bouchard Inc. 61 rue Des Menuisiers, Local 106 Sainte-Anne-Des-Plaines, Qc, J0N1H0
Numéro de téléphone:	(514) 642-6669
Date :	16 septembre 2016
Version:	1.0
Abréviations:	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CL / LC	Concentration létale /Lethal concentration
DL / LD	Dose létale / Lethal dose
IARC	International Agency for Research on Cancer
LES	Liste extérieure des substances (NDSL)
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible ExposureLimit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency
WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, le fabriquant ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.